

Vers la collaboration à l'international

L'insertion des pôles dans une dimension mondiale constitue une nouvelle étape. Cette dynamique d'ouverture est particulièrement efficace en Alsace. Entretien avec François Loos, ministre délégué à l'industrie

Bon nombre d'entreprises privées françaises n'investissent pas suffisamment en R&D. Comment les pôles de compétitivités nationaux parviennent-ils à pallier ce déficit ?

Les derniers chiffres publiés par l'OCDE confirment que a part du PIB français consacré à la R&D, 2,16 %, est encore insuffisante, et ce n'est pas dans le domaine de la recherche publique, mais celui de la dépense des entreprises que nous sommes en retard. La création des pôles de compétitivité est une réponse structurelle à cette lacune. Il s'agit de mettre sous tension sur un territoire donné toutes les compétences de R&D et de faire émerger des projets supplémentaires par rapport aux plans initiaux des entreprises, grâce au travail en commun des entreprises – grandes et petites – et des laboratoires publics. Le gouvernement met en place des outils d'incitation financière. Le Premier ministre a décidé de doubler la mise sur les pôles de compétitivité, en faisant passer les engagements à 1,5 Md€ sur trois ans. Le bilan sur un an des pôles montre que l'objectif visé, c'est-à-dire la stimulation de la R&D privée est bien atteint. En effet les 540 M€ alloués en un an par l'Etat ont eu un effet de levier important sur la dépense privée : les projets aidés représentent une assiette de R&D de 1,8 Md€.

Les investisseurs sont-ils soumis aux effets de gravitation autour des pôles ?

C'est tout à fait la logique : attirer par gravitation dans les pôles non seulement les investisseurs mais aussi les compétences et les talents. Pour les plus performants des pôles, cet effet de gravitation a déjà commencé : les plus beaux investissements de fonds de capital risque sont souvent des sociétés participant aux pôles de compétitivité. Le Gouvernement vient d'ailleurs d'annoncer une montée en puissance importante des fonds de capital risque et de capital développement au travers du dispositif France Investissement, qui lèvera 3 Mds€

sur six ans. Les pôles de compétitivité devraient attirer une part importante de ces fonds. Dans certains cas des fonds dédiés à des pôles sont mis en place, et l'Etat encourage ce mouvement. Cela a été le cas avec le fonds Minatéc Amorce financé à parts égales par la CDC et le CEA. Dans d'autres cas les pôles peuvent bénéficier d'initiatives déjà mises en œuvre en région : c'est le cas du fonds Alsace amorce créé en 2005 avec des fonds de la CDC et qui tout naturellement s'oriente aujourd'hui vers des PME des pôles de compétitivité alsaciens. L'effet de gravitation c'est aussi envers les investisseurs internationaux qu'il s'exerce. L'Agence française pour les investissements internationaux dispose, avec les pôles de compétitivité d'un atout supplémentaire pour « vendre » le territoire France. Un exemple récent est la décision du groupe Saft dans les batteries électriques de s'implanter à Nersac en Charentes au cœur du pôle de compétitivité MTA spécialisé dans les véhicules hybrides. Cet effet de gravitation est donc déjà effectif, mais doit se renforcer dans la durée.

Que faites-vous au niveau gouvernemental pour favoriser cette gravitation ? Autour du pôle innovations thérapeutiques, par exemple ?

Les Forums du financement de l'innovation et de la compétitivité sont eux-mêmes des « machines à gravitation ». Le but premier de ces forums qui sont organisés autour des pôles de compétitivité, c'est précisément de faire venir des investisseurs et d'organiser des rendez vous d'affaires entre eux et les entreprises.

L'expérience montre que la formule est efficace : les cinq premiers forums ont permis d'organiser plus de 2000 rendez-vous d'affaires. Je suis convaincu que les entreprises alsaciennes auront autant de succès. Le pôle mondial innovation thérapeutique en particulier affiche un très bon bilan après un an : 6 projets de R&D pour un budget total de 14,6 M€ ont été retenus au cours des appels d'offre de fonds

unique interministériel. Ces projets de R&D sont eux-mêmes des façons directes d'attirer sur le pôle de nouvelles compétences. Par exemple, le projet ANUBIS entre l'IRCAD, Karl Storz et le CNRS va conduire à la localisation d'équipes de R&D de Karl Storz à Strasbourg.

Lorsque vous avez présenté votre politique des pôles de compétitivité devant vos partenaires Européens, ceux-ci ont manifesté le souhait d'y être associés. Avez-vous d'ores et déjà planifié des coopérations européennes ?

Des pôles français développent déjà des programmes de coopération avec des clusters d'autres pays européens. Le pôle « Aéronautique, Espace et systèmes embarqués » de Toulouse coopère étroitement avec le pôle de compétences « Luftfahrtstandort » de Hambourg. Le pôle « agroressources » de Picardie avec le pôle hongrois des biotechnologies de Szeged. Pour amplifier cette dynamique j'ai demandé à nos ambassades, principalement en Europe d'identifier les coopérations possibles et de soutenir les projets de partenariat des acteurs. Elles vont aussi recenser les capacités de recherche et favoriser leurs synergies pour que les échanges entre universités et centres de recherche se développent et que se créent de véritables passerelles de formation.

L'Alsace, et c'est votre région Monsieur le Ministre, a adopté une politique de coopération transfrontalière depuis de nombreuses années... La collaboration européenne dans la course à l'innovation pour vous, c'est la clef ?

L'originalité des pôles de compétitivité français est que nous avons retenu, comme critère de leur création, un ancrage territorial fort, ce qui permet une mise en valeur et une mise en commun des ressources locales. C'est le cas de l'Alsace avec le pôle « innovations thérapeutiques » qui a développé une coopération transfrontalière avec ses voisins



François Loos

allemands et suisses dans le domaine de la chimie, de la génomique et de l'instrumentation médicale. L'étape suivante doit être celle de la mise en réseau au niveau européen des pôles de compétitivité et des clusters, afin d'atteindre une masse critique de recherche et de développement suffisante, pour renforcer la compétitivité du continent européen, en maintenant son industrie au niveau mondial. Un tel réseau serait à même d'identifier des projets industriels communs, de créer des outils communs financiers ou technologiques, et de constituer des plates-formes d'excellence. Ainsi, les résultats de ces recherches transnationales permettraient la réalisation d'économies d'échelle par effet d'intégration ou par effet d'apprentissage, et de mieux contrôler le risque concurrentiel des autres continents.

Pour s'inscrire au forum du 14 décembre prochain <http://www.forum-financement.com>

Ariane Warlin et Fabienne Brasseur ■

La dynamique des pôles est en marche !

Lancés il y a tout juste un an, les pôles ont déjà beaucoup contribué à structurer le paysage économique. Entretien avec Luc Rousseau, directeur général de la DGE.



Luc Rousseau

Un an après leur lancement, quel bilan peut-on tirer de la mise en place des pôles de compétitivité ?

Les pôles ont été labellisés en 2005, fédérant au niveau local des acteurs qui avaient peu l'habitude de travailler ensemble. Il y a eu une dynamique de constitution d'équipe, et des partenariats ont été signés. 2006 a vu la naissance des premiers projets de R&D fédératifs, labellisés au sein du pôle. Cela est très structurant pour le tissu économique, tant au niveau national que local. 2007 sera charnière, avec des enjeux importants liés au développement international et aux ressources humaines mais aussi à la coopération des pôles avec le tissu financier, le milieu de la propriété intellectuelle et celui de l'intelligence économique.

La recherche et le développement, c'est la sève des pôles ?

Oui et ceux-ci doivent se développer. En effet, les pôles ne doivent pas être repliés sur eux-mêmes. Au contraire, ils doivent rayonner et tirer parti de tous les partenariats possibles. Ils doivent également avoir une interaction plus forte avec leur environnement. En premier lieu pour les ressources humaines. Il y a des savoirs faire technologiques et commerciaux nouveaux et il faut interagir avec les organismes de formation.

De plus en plus, la technologie est au service de l'innovation...

L'ouvrage « technologies clés 2010 » permet de cerner les technologies importantes pour le tissu industriel français à l'horizon 2010. C'est un outil important notamment pour diffuser les technologies

innovantes dans un tissu d'entreprises pour avoir un avantage compétitif par rapport aux concurrents, notamment étrangers. Coordonné par la DGE, ce produit a fait appel à des scientifiques et à des experts du secteur industriel. L'objectif est d'aider les entreprises françaises à arriver les premières sur les nouveaux marchés.

Le prochain forum qui se tient à Strasbourg le 14 décembre s'adresse aux acteurs qui gravitent dans l'univers des innovations thérapeutiques. En quoi les biotechnologies constituent-elle un enjeu fondamental pour l'avenir ?

Nous avons principalement trois domaines de technologies clés : les technologies de l'information (la révolution numérique), les biotechnologies (plus d'un médicament nouveau sur deux en est issu) et les nouveaux matériaux, notamment les nanomatériaux. Dans le domaine de la santé, les évaluations sont spectaculaires. Depuis plusieurs décennies, la durée de vie s'est allongée d'un trimestre par an. Toute l'approche médicale y contribue, l'hygiène également. Demain, la réponse thérapeutique aux maladies sera adaptée en fonction du patrimoine génétique individuel. La médecine de demain sera plus personnalisée, plus efficace, mieux ciblée, et avec moins d'effets secondaires. Les biotechnologies, quant à elles, vont apporter de nouvelles réponses. Très performantes, elles s'inspirent du monde du vivant et de la biodiversité. Par exemple, pour l'après-pétrole, pour avoir une chimie moderne, on s'inspirera beaucoup des biotechnologies en utilisant des molécules plus complexes ou mêmes des organismes vivants, pour produire de façon plus propre et plus économe des nouveaux produits. Ainsi, les biocarburants de la deuxième génération, avec des rendements énergétiques à l'hectare deux à trois fois supérieurs plus performants, utiliseront les biotechnologies.

Propos recueillis par Ariane Warlin ■

Le laboratoire de la femme® Interview de Patrick Choay, Président du laboratoire CCD.



Patrick Choay

Si le laboratoire CCD s'appelle le laboratoire de la femme®, ce n'est pas un hasard...

CCD est un laboratoire spécialisé en gynécologie obstétrique, à la fois concepteur et fabricant, avec nos produits, nous accompagnons la femme lors de l'étape clé de sa féminité qu'est la procréation. Le développement de CCD suit l'histoire des femmes et de leur émancipation. Partenaire de l'essor de la fécondation in vitro, nous avons été pionniers dans les techniques d'assistance médicale à la procréation ; nous sommes leaders sur ce marché. L'émergence du sida nous a incités à concevoir du matériel gynécologique à usage unique, nous sommes aujourd'hui l'un des leaders mondiaux de ce secteur : nos produits sont exportés dans près de 70 pays.

CCD conçoit des produits de pointe : quel est le processus d'innovation ?

De la conception à la commercialisation, toutes les fonctions sont intégrées. Les idées proviennent soit du terrain - c'est-à-dire des besoins de nos interlocuteurs privilégiés - soit du fruit de nos recherches en interne. Une veille permanente nous incite à être innovants. La Conception Assistée par Ordinateur nous permet de créer une image 3D. Les prototypes sont ensuite fabriqués puis testés mécaniquement dans nos propres sites, ces derniers ayant été, au-delà des certifications européennes (ISO 9001, marquage CE), parmi les premiers à être agréés par les autorités américaines et plus récemment canadiennes. Enfin, une fois la valeur ajoutée de ces nouveaux produits validée cliniquement, nous les protégeons : le brevet constitue une solution de choix. Nous déposons également parfois des modèles et systématiquement des noms de marque.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de produits innovants signés CCD ?

Nous avons récemment innové en matière de

fécondation *in vitro* et plus précisément dans le domaine du transfert d'embryon. CCD a en effet inventé un cathéter pourvu de marqueurs échogènes, permettant ainsi au praticien une extrême précision, augmentant les chances de réussite de l'implantation d'embryons. Toujours dans le domaine de la FIV, CCD vient de breveter un milieu de culture universel, que le biologiste peut ajouter au milieu qu'il utilise habituellement, dans le but de favoriser le développement de cellules ou d'embryons.

Pour le dépistage de cancer du col de l'utérus, notre laboratoire a mis au point un dispositif unique breveté, qui se compose de deux brosses montées perpendiculairement, permettant d'effectuer en un seul geste, un prélèvement endo-cervical et un prélèvement exo-cervical du col. Enfin, l'un de nos produits phare, mondialement connu, est la Pipelle®, qui permet un prélèvement histologique de l'endomètre. Nous en vendons un million par an aux États-Unis et venons de mettre au point une version évoluée brevetée, la Pipelle® Mk2, qui permet une analyse à la fois histologique et cytologique.

CCD est aussi présent sur le secteur des compléments micro-nutritionnels...

C'est exact. Ceux-ci sont spécifiquement formulés pour répondre aux besoins des femmes. Il s'agit de pallier les carences avérées ou potentielles des femmes enceintes grâce à des vitamines et oligo-éléments tels que le zinc. Les gynécologues sont séduits, les femmes également. Progressivement, la gamme Oligob® s'est étendue et accompagne les femmes dans les autres circonstances spécifiques de leur vie, en particulier l'allaitement, le syndrome prémenstruel, la ménopause. Cette recherche d'innovation est entretenue et sera pérennisée par la création du Prix Choay, décerné par l'Académie Nationale de Pharmacie, pour des travaux innovants portant sur ces sujets chers au Laboratoire CCD.

Yoanna Sultan ■